

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 17 juillet 2017

Excusés : HOUDOU Isabelle, FORGET Jean-François, LEPEC Bertrand.

Absent : FLEURY Jacky.

LEPEC Bertrand a donné pouvoir à LEDAUPHIN Cédric

10/14 présents

11 votants en raison du pouvoir

PERSONNEL 1

ÉVY demande à quitter son poste à compter du 30 septembre prochain en raison d'un projet professionnel (elle compte s'installer en tant que paysagiste).

Pour qu'elle puisse obtenir des subventions d'aide à l'installation, il ne faut pas qu'elle démissionne.

Avec son comptable, deux courriers pourraient être faits dans ce sens. Nous accepterions qu'elle quitte son poste et elle, à l'issue, ferait un courrier acceptant cette rupture sans pour autant qu'elle puisse avoir un recours quelconque à notre encontre.

Le paiement de ces courriers serait à la charge d'ÉVY.

Nous ne recruterons pas un agent de remplacement avant la fin de l'année. Cela nous laissera le temps de la réflexion.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

PERSONNEL 2

Nous devons remplacer Mélissa qui quittera son poste dès le 31 juillet. Nous avons 9 postulants éligibles aux contrats aidés.

La date des entretiens a été définie au mercredi 26 juillet. 5 personnes seront reçues.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

Une mauvaise nouvelle est arrivée le jour des entretiens. L'État n'ayant plus de budget alloué aux nouveaux contrats ces derniers sont, à ce jour, stoppés. À suivre...

PERSONNEL 3

Dans le cadre de l'ALSH, nous avons une stagiaire (future BAFA) qui œuvrera durant une semaine. Habituellement, nous rémunérons ces emplois à hauteur de 100 € brut / semaine. En effet, cela nous permet d'avoir un taux d'encadrement à moindre coût tout en restant fidèle à notre esprit de formation.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

MAYENNE COMMUNAUTÉ

Pour les futurs travaux du centre de secours de MAYENNE (qui nous couvre opérationnellement) le président de MAYENNE COMMUNAUTÉ nous a demandé de participer financièrement. Cela n'est pas obligatoire car le Conseil départemental, la ville de MAYENNE et les autres communes de la communauté de communes, par le biais d'une participation au contingent SDIS, contribuent au fonctionnement à l'investissement.

Pour rappel, notre commune contribue à hauteur de 24.000 € / an pour une vingtaine d'interventions / an (1200 € / intervention). Antérieurement, nous payions 9000 €.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 00
Contre : 11
Abstention : 00

SUBVENTION

AUDACE 53, association pour la défense des usagers de l'hôpital du Nord Mayenne, nous demande une subvention en raison d'une organisation sur notre territoire mayennais. En effet, cette association organise une assemblée générale nationale nommée « rencontres nationales santé d'automne ». Les dates seront les 17, 18 et 19 novembre 2017.

Nous proposons 100 € car nous adhérons à AUDACE et de nombreux employés sont Bazogéens.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

URBANISME

Nous faisons un point d'étape sur les négociations de terrains concernant la future voie verte reliant ARON à LA BAZOGE-MONTPINCON.

Un agriculteur refusant un échange, nous ne pourrions aller jusqu'à la pointe du plan d'eau. C'est dommage car nous devons emprunter, pour arriver jusqu'à ARON, la route qui relie ARON à BELGEARD - soit 650 mètres.

Nous proposons de continuer ce projet malgré ce passage non désiré. Croyons en l'avenir et au déblocage de cette situation.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

Les élus Aronnais souhaitent également continuer ce projet. Les démarches ont commencé (bornages etc...). Les devis de travaux publics seront amorcés au début du mois de septembre. Pour rappel il nous faudra avoir débuté les travaux avant la fin de l'année (plus de 10 %).

VESTIAIRES DE FOOTBALL

La commission des appels d'offre s'est réunie le 13 juillet 2017 et a effectué les analyses des offres. Les critères étaient les suivants : 40 % pour le critère prix et 60 % pour les critères méthodologiques, références, moyens mis en œuvre, points forts etc...

Voici l'ordre d'arrivée des architectes et nous proposons de suivre l'ordre de sélection.

1. BOULAND – FLERS / DOMFRONT
2. COULEURS D'ANJOU – ANGERS
3. JAOUEN RAIMBAULT – PORT BRILLET
4. BOUILLY NICAUD & LEMARIÉ – LAVAL & MAYENNE
5. AGENCE 7 – LAVAL
6. A3 – LAVAL
7. MAHARAUX – VILLAINES LA JUHEL

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES



MOBIL-HOME

Un mobil-home est implanté en zone agricole avant des travaux de réhabilitation. Sur cette zone c'est strictement interdit et nous n'acceptons pas cette situation.

Nous sommes allés à la rencontre des propriétaires et leur avons laissé un délai pour régulariser leur situation.

MAISON CHRÉTIEN

La notaire a été contactée pour connaître les suites de notre courrier – Le délai de recours étant dépassé, nous avons contacté notre avocat pour connaître la suite à donner.

ILLUMINATIONS

Nous proposons de retirer les guirlandes qui entourent les pignons de l'église et en remettrons des neufs.

L'ALSH participera aux prochaines illuminations

CANTINE

La soirée tests des repas avec les parents d'élèves s'est bien déroulée. Il y avait trente familles de représentées.

Nous reproduirons ce type d'évènement au mois de novembre prochain.

Prochain conseil du mois de septembre ? (Nous ferons en fonction du planning de Christophe dont ce sera le dernier conseil avant sa démission et son départ du village)